

LE LORÉTTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

JANVIER 1995 - VOL. 14 N°5



BUDGET 1995

"Mission accomplie"



Le 13 décembre dernier, le Conseil municipal adoptait le budget 1995 de la Ville de L'Ancienne-Lorette. Pour une douzième année, ce budget ne comporte aucune augmentation de taxes pour les contribuables lorettains.

Pour une douzième année consécutive aussi, le Conseil municipal envisage de réduire la dette de la Ville en-deçà des 4 millions de dollars, en poursuivant sa politique de payer comptant ses immobilisations, comme nous le faisons depuis le 6 novembre 1983.

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, le budget 1995 a été élaboré à partir des éléments suivants:

1° aucune nouvelle activité pouvant générer une dépense additionnelle.

Du 4 au 15 janvier prochain, l'Amphiglace Mario-Marois accueillera les participants au traditionnel Tournoi National de Hockey Bantam de L'Ancienne-Lorette. Pour cette 16ième édition, le comité organisateur de cette année, tout comme ses prédécesseurs, n'a pas ménagé les efforts pour vous présenter un événement de qualité. Aux membres du comité se joindra une armée de dévoués bénévoles qui travailleront avec enthousiasme durant ces dix jours d'activités.

Équipes à surveiller

Les amateurs de hockey bantam seront comblés puisque durant le Tournoi, 56 équipes s'affronteront dans 89 parties. On nous signale que les équipes à surveiller sont les Gouling Park Rangers et les Rockland de l'Ontario, l'équipe de l'Autriche et, bien sûr, les Grenadiers, les Chiefs et les Lynx de L'Ancienne-Lorette.

- 2° maintien de la qualité des services offerts à la population.
- 3° optimisation maximale des coûts.
- 4° contrôle serré des dépenses.

La seule modification apportée aux services dispensés à la population touche le ramassage des vidanges une fois la semaine en période hivernale. Ce changement génère une économie annuelle de 60 000 \$, ce qui a permis au Conseil municipal d'augmenter d'autant le budget des immobilisations payées comptant.

BILAN BUDGÉTAIRE DES DOUZE DERNIÈRES ANNÉES

De façon très succincte, on peut résumer le bilan budgétaire des douze dernières années comme suit:

- a) Taxes: le compte de taxes moyen est demeuré inchangé depuis 1984.
- b) Dette: la dette municipale est passée de 14,5 millions \$ (1983) à moins de 4 millions \$ en 1995.
- c) Investissement: Depuis douze (12) ans, la Ville a investi près de 20 millions de dollars (payés comptant), notamment:
 - 1° un centre-ville refait à neuf en 1985;
 - 2° un cinquième terrain de balle et un troisième terrain de soccer réglementaires;

- 3° une bibliothèque municipale moderne;
- 4° des locaux communautaires polyvalents;
- 5° des réfections majeures de nos rues (St-Paul, St-Jacques, Jandomien, St-Victor, Damiron, etc.);

- 6° des équipements mécaniques neufs (souffleuses à neige, pépines, carnions, balai de rues... etc.);
- 7° des parcs et des rues fleuris en période estivale;
- 8° une garderie d'été, conjointement avec la Commission scolaire;
- etc... et toujours payés comptant, donc sans s'endetter.

C'est pourquoi, après douze ans, nous croyons avoir réussi à faire de L'Ancienne-Lorette une ville humaine, respectueuse de sa population et disposant de tous les services municipaux nécessaires... et le tout dans le respect le plus profond de VOTRE capacité de payer.

C'était là l'engagement que j'avais pris le 6 novembre 1983 et je crois pouvoir dire aujourd'hui: "MISSION ACCOMPLIE".

Le Maire de L'Ancienne-Lorette

Émile Loranger, ing.



LE TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY BANTAM commence mercredi



- Voici les dates à retenir:
- 4 janvier: Début des activités à 9 h 00
 - 6 janvier: Ouverture officielle à 20 h 00
 - 8 janvier: Finales des classes A à 14 h 00 et B à 17 h 30
 - 15 janvier: Finales des classes B à 12 h 30, AA à 14 h 30 et CC à 16 h 30.
- Il y aura relâche les lundi 9 et mardi 10 janvier.

Coûts d'admission:
Adultes: 3,50 \$ avec privilège de sorties
Enfants de 11 à 18 ans: 1,50 \$
Enfants de moins de 10 ans: gratuit

VOULEZ-VOUS HÉBERGER UN JEUNE AUTRICHIEN?

En échange, le comité organisateur vous remettra des laissez-passer vous garantissant l'accès aux activités du Tournoi. Si l'expérience vous tente, composez le 871-6090 ou le 877-0080 pour rejoindre les responsables de l'hébergement.



1ère rangée: Castan, Mme Lise Blackburn, Mme Lauréanne Bergeron, Mme Jane Blackburn, Mme Jocelyne Kirouac.
2ème rangée: M. Daniel Moisan, Mme Hélène Bernier, M. Daniel Gingras, M. Normen Blackburn, M. Jacques Leboeuf, Mme Colette Langlois et M. Sylvain Bergeron.

LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE S'OPPOSE À DE NOUVEAUX VOLS DE NUIT À L'AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE

À moins qu'une étude environnementale ne confirme que l'ajout de nouveaux départs nocturnes à l'aéroport international Jean-Lesage ne nuira aucunement à la qualité de vie des résidents de L' Ancienne-Lorette, le Conseil municipal continuera de s'opposer fermement à l'augmentation des vols de nuit. C'est ce qu'il a fait savoir officiellement par résolution à monsieur Douglas Young, Ministre des Transports du Canada ainsi qu'aux autres municipalités de la CUQ.

Ce n'est pas la première fois que ce sujet est à l'ordre du jour du Conseil. Depuis 1982, les autorités municipales suivent de près l'application de la réglementation relative au bruit causé par les avions survolant le territoire. Or, le Ministère des Transports du Canada a informé récemment la Ville que les compagnies Air Transat et Royal prévoient ajouter des départs de nuit entre décembre et avril prochains. Considérant que tout accroissement de l'achalandage nocturne pourrait engendrer le mécontentement de nombreux citoyens, le Conseil municipal réclame de nouveau qu'une étude d'impact soit faite par le Ministère avant d'autoriser d'autres vols de nuit.

CONSEIL D'UN JOUR: NOS JEUNES FERONT UNE EXCELLENTE RELÈVE!

Les jeunes qui ont constitué le Conseil d'un jour, dans le cadre de la Semaine de l'appréciation de la jeunesse, ont démontré une remarquable maturité lors de la séance spéciale du 10 novembre dernier.

La qualité de vie à L' Ancienne-Lorette a été l'une des principales préoccupations du jeune conseil présidé avec assurance par Catherine Juneau. Parmi les résolutions adoptées, mentionnons, entre autres, la formation d'un comité d'intervention contre la délinquance sur le territoire de l' Ancienne-Lorette et les améliorations visant à soutenir la mission de la Maison des jeunes.

Une récompense pour les élèves méritants

Parrainée par le Club Optimiste de L' Ancienne-Lorette, la Semaine d'appréciation de la jeunesse a pour objectif de récompenser les élèves recommandés par leur institution scolaire pour leur conduite exemplaire. Le Conseil d'un jour, qui s'inscrit parmi les nombreuses activités de cette semaine, avait été précédé d'une journée de familiarisation avec la structure municipale et de la visite des différents services municipaux afin de comprendre le rôle de chacun dans le maintien de la qualité de vie des citoyens.

Nul doute que cette expérience contribuera à préparer la relève: nos administrateurs municipaux de demain!



De gauche à droite: Jean-François Chouinard, Réjean Gazes du club Optimiste, Carl Bouliane, Anabelle Fiset, Rolando Arellano, Marie-France Godin, Serge Morin, Greffier de la Ville, Alexandra Morin, Vicky Pappillon, Patrick Amyot-Dussault et Paul Forest du club Optimiste. Au centre, le Maire d'un jour: Catherine Juneau. Absent sur la photo: Philippe Beaurivage.

L'ANCIENNE-LORETTE ADHÈRE AU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES CFC

Dorénavant, lorsque vous vous débarrasserez de votre vieux réfrigérateur ou de tout autre appareil contenant des gaz réfrigérants (congélateur, climatiseur), un responsable de Coup de Pouce-travail vous contactera afin d'obtenir votre permission de venir récupérer les CFC de l'appareil.

Cette nouvelle mesure fait suite à l'adhésion de la Ville au programme de récupération et de recyclage des CFC (chlorofluorocarbones) mis sur pied par la C.U.Q. avec l'organisme Coup de Pouce-travail et la participation financière des gouvernements provincial et fédéral.

On sait que, si aucune précaution n'est prise lors de la réparation ou de l'élimination des appareils contenant des CFC, ces gaz se répandent dans l'environnement et détruisent la couche d'ozone. Or, il est reconnu que l'amincissement de la couche d'ozone permet à une plus grande quantité de rayons UV d'atteindre la couche terrestre, augmentant ainsi les risques de cancers de la peau et de maladies des yeux (cataractes).

Même procédure qu'auparavant

Rien ne sera changé à la procédure de cueillette de ces «monstres»: il vous suffit de téléphoner au 872-9811 entre 8 h 30 et 16 h 30, au plus tard le vendredi précédant la cueillette. Lorsque vous aurez précisé à la réceptionniste de la Ville qu'il s'agit d'un réfrigérateur ou congélateur, et que vous désirez en faire extraire les CFC, celle-ci communiquera avec Coup de Pouce-travail pour leur donner vos coordonnées.

Après avoir obtenu votre consentement, un responsable s'entendra avec vous du moment propice pour venir récupérer les CFC, opération qui devrait s'effectuer à l'extérieur de votre résidence. Il n'y a donc aucun risque pour vous ou votre famille et votre collaboration contribue à la protection de l'environnement.

LE DERNIER-NÉ DU CLUB OPTIMISTE DE L'ANCIENNE-LORETTE, VOUS CONNAISSEZ?



Le 8 octobre dernier se tenait, à la Polyvalente de L' Ancienne-Lorette, la remise de charte du tout nouveau Club Octogone de L' Ancienne-Lorette. La remise de charte est en quelque sorte le baptême, l'inauguration d'un club. Il existe déjà d'autres Clubs Octogone dans la région immédiate de Québec, soit, à Val-Bélair, Cap-Rouge et à Ste-Foy. Les Clubs Octogone sont répandus un peu partout en province, dans l'est de l'Ontario et aussi loin qu'au Texas, en Californie ou encore dans le Missouri.

Le fonctionnement du club n'est pas très compliqué: deux rencontres mensuelles pour tenir les informations à jour et pour démarrer ou faire le suivi d'un projet quelconque, trois assemblées de district annuelles où près de 100 jeunes Octogones s'y retrouvent chaque fois et un congrès international qui se tient une fois l'an. Lors des assemblées de district qui durent toute une fin de semaine, les membres peuvent assister à des ateliers sur le leadership, les moyens de financement d'un club ou encore sur un sujet touchant les jeunes et leur milieu. Les membres des conseils exécutifs ont par contre des ateliers bien particuliers en rapport avec leurs fonctions.

Il y en aurait long à dire sur cette belle et grande famille qu'est l'OJOI (Optimiste Junior et Octogone International), les leaders de demain, des gens actifs et soucieux du bien-être d'autrui. Bref, des gens qui VIVENT. Voilà ce que sont les Octogones.

Geneviève Boutin, membre

Pour informations, contactez la présidente Marie-France Godin au 871-7774.

NOUVEAUX SERVICES À LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

PRÊT DE DOCUMENTS

Bonne nouvelle pour nos grands lecteurs qui seront heureux d'apprendre que dès le 3 janvier 1995, il sera possible pour tous les usagers de la bibliothèque Marie-Victorin d'emprunter 5 documents par abonnement au lieu de 3.

LOCATION DE BEST-SELLERS

Dans le but de répondre à la grande demande de réservation de certains titres, la bibliothèque offrira dès janvier 1995 un service de location de best-sellers. Pour en savoir davantage, informez-vous auprès des préposés au prêt ou communiquez avec madame Nicole Gauthier au 877-9703 poste 22.

PROGRAMMATION - ANIMATION 1995

Chers abonnés, voici un aperçu de ce que vous réserve cette année la programmation d'activités de votre bibliothèque.

Puisque très populaires auprès de nos abonnés, les Matinées musique et Souris Bouquine raconte... reviennent à chaque mois en 1995. Dès le 22 janvier vous avez donc rendez-vous avec Étienne Guérin qui vous fera découvrir la musique des grands ballets et avec Souris Bouquine le 29 janvier.

Préoccupés par le désir de toujours mieux répondre à vos besoins, nous avons organisé une série de rencontres sur le thème de la littérature. Animées par des spécialistes, celles-ci porteront soit sur des auteurs, soit sur des genres littéraires. Aussi, madame Thérèse Pouliot viendra en février prochain vous entretenir sur nulle autre que Marie Laberge. Des rencontres à surveiller!

Nous voilà déjà rendus en mars... et pas de relâche pour le personnel de la bibliothèque! Au contraire, du 6 au 11 mars nous ferons des pieds et des mains pour que cette semaine soit des plus intéressantes. Ateliers de bricolage, de sciences naturelles, heure du conte et pièces sont tout spécialement prévus pour le congé de la relâche.

L'élément majeur de la programmation 1995 sera La Quinzaine du livre du 26 mars au 4 avril. Véritable événement culturel qu'il ne faudra pas manquer! Et puisque nous avons déjà piqué votre curiosité, voici une idée de ce que l'on vous a préparé. La Fête des livres avec Souris Bouquine, visite de Marie Laberge, auteure, atelier sur le conte, présentation des collections jeunesse et concours littéraire pour les adolescents...

Cette année encore, des activités préparées conjointement avec des organismes du milieu viendront compléter ce programme. L'AFÉAS vous propose donc ses chroniques de livres, le Club photo ses projections de diapositives de voyage et le Cercle des Fermières une conférence sur les décorations pour les fêtes du printemps.

Pour terminer, en juillet ne manquez pas notre concert avec Louise Bouchard, Alfred Mawn et François Ferland. Et surtout, n'oubliez pas de vous procurer votre programme détaillé au comptoir du prêt de votre bibliothèque.

Nous vous invitons à participer en grand nombre.

Doris Lapointe
Coordonnatrice et animation.

PROTECTION PUBLIQUE

UN AVERTISSEUR DE FUMÉE, C'EST ESSENTIEL ET... OBLIGATOIRE

À l'aube de la nouvelle année, notre service de Protection publique tient à rappeler à la population l'importance d'avoir un avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement dans son domicile.

Il faut noter que depuis 1981, un règlement de la municipalité de L'Ancienne-Lorette oblige les propriétaires de logements et de résidences à installer des détecteurs de fumée.

Le service est à la disposition des résidents pour tout renseignement relatif à l'installation de ces appareils et à tout autre conseil sur la prévention des incendies. Le Sergent A. Drolet, préposé à l'incendie, se fera un plaisir de répondre au numéro 872-9818.

EN HIVER, SEULS LES BACS ET LES SACS SONT PERMIS

Veillez prendre note que, du 30 novembre au 1er avril, seuls les sacs de plastique et les bacs roulants qui se vident mécaniquement sont autorisés en bordure de la rue.



Les poubelles ordinaires ou à roulettes ne sont donc pas tolérées durant cette période de l'année car elles sont source de problèmes pour le service des Travaux publics. Difficiles à vider quand leur contenu est gelé, il y a plus de danger de les briser. De plus, lorsqu'elles sont oubliées au bord de la rue, la souffeuse à neige ou la charrie risque de les happer.



Pour éviter de tels inconforts, autant pour les citoyens que pour le personnel des Travaux publics, il est obligatoire d'utiliser des sacs ou des bacs pour la disposition des déchets en hiver.

VOTRE ENTRÉE D'EAU EST-ELLE ACCESSIBLE RAPIDEMENT?

Supposons que survienne un gel ou un bris nécessitant une intervention urgente à votre entrée d'eau ou à la conduite principale d'égout, sauriez-vous les localiser rapidement? Faudrait-il défoncer un mur ou défaire le plancher pour accéder à l'entrée d'eau ou au renvoi dans votre sous-sol?

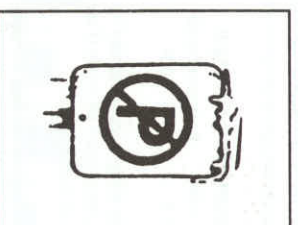
Voilà autant de questions qu'il serait bon de se poser surtout si vous n'êtes pas le premier propriétaire de votre maison et si ces accès ont été camouflés artistiquement.

Lors d'un bris, les travaux requis pour atteindre ces conduites sont la responsabilité du propriétaire de la résidence. Vaut donc mieux prévenir que... défoncer, n'est-ce pas?

PENDANT L'HIVER, LE STATIONNEMENT DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ EST PROHIBÉ LA NUIT

Entre le 1er novembre 1994 et le 1er avril, il est interdit de se stationner dans les rues de la municipalité pendant la nuit.

Cependant, certaines tolérances à ce règlement sont prévues, entre autres lors de la période des Fêtes et du Carnaval de Québec. Informez-vous au service de la protection publique au 872-9818.



Nous vous rappelons également qu'il est interdit de déposer, jeter ou accumuler de la neige dans la rue, selon le règlement de notre municipalité.